

# ASSEMBLEE GENERALE 2020



Photo AFdP : inauguration du jardin Graines de Paradis à Manosque le 22 juin 2019

## Jardins Solidaires Ecologiques

9, chemin des Alpilles - 04000 DIGNE LES BAINS - 06 10 56 74 34 - [aflleurdepierre@orange.fr](mailto:aflleurdepierre@orange.fr) - [www.aflleurdepierre.com](http://www.aflleurdepierre.com) - SIRET: 494 568 587 00047  
Bureau manosquin : 31 avenue St Lazare - 0410 MANOSQUE -

# SOMMAIRE

Voici une édition bien étrange de notre Assemblée Générale annuelle !

Celle-ci se déroule très tard dans l'année, le 24 octobre 2020, grâce à la tolérance accordée par les institutions publiques - et dans des conditions particulières, afin de respecter les contraintes sanitaires en vigueur.

Une rencontre à Digne et une à Manosque au même moment, + ces documents en ligne dès le 8 octobre afin que tout le monde puisse les consulter et voter en ligne entre le vendredi 23 octobre 10h et le samedi 24 octobre 12h.

A ce moment-là, tous les votes, ceux de Digne, ceux de Manosque, et ceux en ligne, seront comptabilisés.

**Attention ! Le quota de personnes votant reste le même pour valider cette Assemblée Générale : il faut la moitié au moins des adhérent.es.**

Alors votez ! Venez aux Cerises à Digne ou à Graines de Paradis à Manosque le 24 octobre / ou donnez votre pouvoir à une personne de confiance / ou votez en ligne... 3 méthodes pour au final garantir la vie démocratique de notre association.

Soyez-en remercié.e.

Vous trouverez dans ce document :

- |   |         |
|---|---------|
| ➤ Rapport moral                                   | page 3  |
| ➤ Rapport d'activité 2019                         | page 6  |
| ➤ Actualités 2020 et perspectives 2021            | page 21 |
| ➤ Rapport financier 2019                          | page 23 |
| ➤ Prévisionnel 2020 et perspectives 2021          | page 30 |
| ➤ Elections au Conseil d'Administration Collégial | page 33 |
| ➤ Tarifs 2021 des adhésions                       | page 40 |



# LE RAPPORT MORAL DU CONSEIL COLLEGIAL



Photo AFdP : l'arbre de « Grande Histoire / Petites Histoires » d'À Fleur de Pierre mai 2019

# LE RAPPORT MORAL DU CONSEIL COLLEGIAL

Bouleversement. Oui, bouleversement.

Le bouleversement de 2019 pour l'association a été le changement de statuts, de Conseil d'Administration classique en Conseil d'Administration Collégial, dit « CAC ». Cela implique un réel temps d'adaptation pour les anciens membres, les nouveaux, et Christel, la coordinatrice.



Cela devrait lui permettre de commencer à lâcher prise en déléguant de + en +, ce qui sera nécessaire à l'avenir pour préparer son départ. Techniquement, il a fallu également inclure les partenaires, pour la plupart ignorants de cette manière de gérer une association sans présidence.

Créer la nouveauté, nous adapter, avec volonté ET patience, c'est ce que nous devons réaliser dans nos vies quotidiennes, à la maison comme au travail et au jardin, personnellement comme avec les autres.

Comme avec les autres.... Les jardins d'A Fleur de Pierre sont des jardins PARTAGES, c'est-à-dire que chaque adhérent.e, chaque jardinière-jardinier, partage des espaces communs, des activités communes, des devoirs communs. Non, nous ne sommes pas des consommatrices et consommateurs de parcelles....L'été 2019 fut marqué par des problèmes de voisinage entre jardinier.es qui ont très fortement perturbé le groupe, montrant que l'équilibre est toujours fragile ; qu'il faut y travailler tous et toutes ENSEMBLE, avec le respect de l'Autre et de ses différences.

La charte d'A Fleur de Pierre souligne depuis le début cet aspect essentiel de la vie associative, dont nous devenons responsables dès l'instant que nous signons notre adhésion. Nous NOUS devons, par notre simple présence au sein de l'association, de PARTAGER.

Ce problème de voisinage a aussi montré qu'il est toujours préférable d'avoir une possibilité de médiation très régulière. Depuis plusieurs années, les restrictions budgétaires ont limité le nombre de salarié.es, et l'animation en a été fortement réduite. Dans les jardins, nous en avons constaté le grand manque. Certain.es jardinie.res ressentent une forme de délaissement, et de manque de connaissances sur les activités de l'association.

Mais dans les circonstances actuelles, si nous pouvons parfois faire appel aux salarié.es, c'est avant tout et aussi à nous, adhérentes et adhérents, jardiniers et jardinières, de nous prendre en main ; et donc de devenir plus inventif.ves, plus solidaires, de chercher et trouver en nous-mêmes cette motivation nécessaire pour satisfaire nos envies, nos curiosités, nos besoins ; pour oser parler et demander aux autres, oser essayer et nous tromper, oser penser et créer des nouvelles choses et actions inconnues jusque-là ; osons partager nos doutes et nos hésitations tout autant que nos forces et nos imaginations !

Mais le désir de partage vient de chacun et chacune d'entre nous, et c'est à chacun et chacune d'entre nous d'apprendre le partage.

A Fleur de Pierre nous donne cette possibilité d'apprentissage, pour que toutes et tous nous trouvions notre place, au jardin et/ou dans les actions bénévoles.

Oui, il peut y avoir des tensions, des frustrations, des conflits occasionnels (ce qui est tellement banal!), mais nous pouvons aussi vivre de tels moments de satisfaction que nos efforts en valent largement le coup !

Car il n'y a pas que les actions, les responsabilités, les obligations et les difficultés qui se partagent, il y a aussi les moments de bonheur (un BBQ un soir de juin, le jardin tout beau après un nettoyage général...), les réconciliations (bon, allez, on va pas se disputer pour ça...), les petits miracles innombrables de la vie (une jolie tomate, quelques minutes de conversation « souriante »...) ; oui, au jardin, et ailleurs !, nous pouvons trouver l'enthousiasme de partager la beauté et la joie !!!

Les membres du Collège d'Administration Collégial



# LE RAPPORT D'ACTIVITE 2019



Photo AFdP : Balade aux Jardins aux Phacélies, septembre 2019

## LES «A FLEUR DE PIERRIEN.NES»

185 adhérent.es et 5 jardins !



# LES «A FLEUR DE PIERRIEN.NES»

## Une gouvernance collégiale

### Des constats dès fin 2018 :

- « Crise de la présidence » : les membres du CA sont mobilisé.es pour leur participation, mais les fonctions du bureau ne sont plus souhaitées, ni en phase avec l'évolution de la gouvernance
- Le manque de salarié.e pour animer les jardins de Digne souligne l'importance de l'engagement et de l'autonomie des adhérent.es titulaires de parcelles

### Une formation en gouvernance participative tout au long de l'année :

- 2 salariées et 1 bénévole suivent ensemble le cursus
- Le retour d'expérience et le plan d'action est rapporté au CA dès février

### Un chantier « statuts » lancé au printemps :

- Une quinzaine de personnes : membres du CA, jardinier.es, autres bénévoles et salarié.es, se retrouvent pour un travail d'intelligence collective autour des statuts à modifier
- 3 rencontres et des échanges sur outil collaboratif aboutissent à la conception et la mise en écriture de nouveaux statuts et règlement intérieur pour définir une gouvernance collégiale

### Une assemblée générale extraordinaire, le même jour que l'ordinaire

- Les statuts sont validés,
- Les inscriptions dans les collèges sont ouvertes à tout.es les adhérent.es :
  - 5 collèges « structurants » : Vie Associative / Partenariat / Employeur / Finances / Communication
  - Des collèges « en liberté » au gré des besoins et envies des membres de l'association : Festivités / Bénévolat / Botanique...

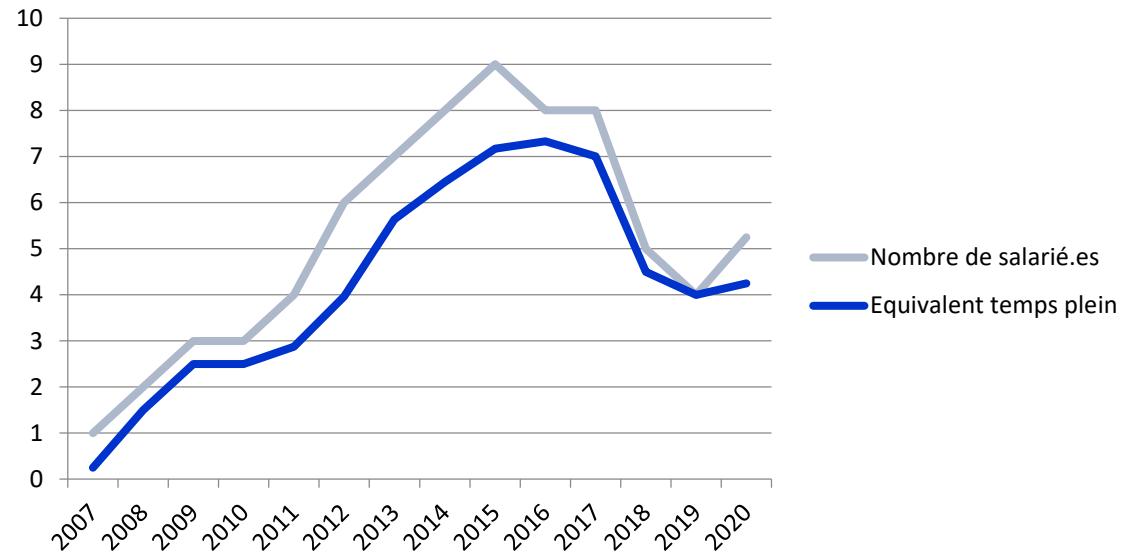


**Le 30 juin 2019, le CA devient le « CAC »  
= Conseil d'Administration Collégial,  
en Assemblée Générale Extraordinaire**





Hervé et Robert, printemps 2019



## La gestion et la vie associative , ça roule :

**Christel**, fidèle au poste, exerce ses fonctions de *directrice* et de *formatrice*, formidablement secondée par **Hélène**, *secrétaire comptable* (bénévole)

## L'équipe agroécologique se recentre :

**Hervé**, *encadrant technique*, reprend son poste après quelques mois d'accident du travail, il est secondé à partir d'avril par 1 nouveau *jardinier en contrat aidé*, **Robert**

## L'animation et la communication se partagent entre Digne et Manosque :

**Karine** prend ses fonctions de médiatrice sur Graines de Paradis et le projet Arc-en-Ciel à Manosque dès janvier.

Les jardins de Digne sont toujours en manque de salarié.e dédié.e : **Christel** et **Hervé** se partagent les permanences et le suivi des parcelles.

**Gwen** s'est réinstallée dans ses missions de communication comme si elle n'était jamais partie !



Pergola du cabanon et arcades pour grimpantes à Graines de Paradis



**Entretien des Jardins Dignois : 300 heures de travail sur l'année**

**Une année d'entretien et de réparations diverses :**

- Pose de gouttières et de récupération d'eau de pluie
- Réparation de la serre des Cerises
- Tontes et entretiens des clôtures

**Fin d'installation de Graines de Paradis : 200 heures de travail**

**En collaboration avec les jardinier.es, de mars à juillet :**

- La fin de l'installation de la serre
- La pergola du cabanon
- Des arcades pour les grimpantes
- De nouveaux composteurs

**Démarrage de l'opération Arc-en-Ciel à Manosque : 100 heures**

**Des installations de jardinage participatif en pied d'immeuble :**

- Remise en état de jardinières en bois à St Lazare
- Fabrication et mise en place d'une spirale aromatique en bois ainsi qu'un composteur de quartier aux Aliziers

**Par les jardinier.es : + de 2 000 heures de participation bénévole**

**Les jardinier.es des jardins dignois :**

- s'organisent entre eux et avec l'animatrice pour des travaux programmés en accord dans le groupe,
- secondent l'équipe agroécologique sur les chantiers spécialisés
- participent individuellement aux tours de rôle de l'entretien courant (tonte, arrosage des arbres, tours de nettoyage...)

**Les jardinier.es de Graines de Paradis :**

- participent aux travaux d'installation avec l'équipe agroécologique
- se répartissent en groupes thématiques pour l'entretien
- s'organisent entre eux et avec l'animatrice pour des travaux programmés en accord dans le groupe...



Pose de la bâche de la serre à Graines de Paradis

### 2<sup>ème</sup> année sans poste dédié à l'animation des jardins :

- Travail autour de la participation
- Confirmation / Émergence de groupes participatifs :
  - Structurels : directement issus de la charte des Jardins
  - Historiques : dans la logique de l'évolution de la gouvernance
  - Spontanés : au fil des initiatives bénévoles et des échanges
- Aux Phacélies :
  - Gestion collective avec soutien ponctuel
  - Création d'une charte d'engagement spécifique au jardin
  - Ouverture du jardin au voisinage : recueil de biodéchets, visites..
- Aux Cerises :
  - Année difficile : conflits inter-jardinier.es pendant l'été
  - Gestion encadrée par Christel et Hervé
  - Parcelle « Copains du Monde » : partenariat Secours Populaire / Ecole de Barbejas / bénévoles d'À Fleur de Pierre
- Aux Grelinettes :
  - Gestion collective avec soutien ponctuel
  - Ouverture du jardin au voisinage : recueil de biodéchets, expos...
- Aux Eaux Chaudes :
  - 2 groupes autonomes : Espaces verts / Outilage
  - 1 groupe en collaboration directe avec l'équipe : Compostage
  - 1 groupe avec soutien de Christel : Communication



**Le Collège Festivités a repris la main dès 2018 pour organiser Jardins en Fête.  
En 2019, il décide d'organiser un évènementiel en 2 temps :**

## La Fête est A Nous :

### Une rencontre interne entre adhérent.es le 18 mai

- Des ateliers créatifs
- Une représentation de théâtre-forum
- Un échange autour de « Grande Histoire/Petites Histoires »

**La pluie s'est invitée aux 2 dates et a grandement compromis la participation**



## Balade aux Jardins

### Portes Ouvertes dans les 4 jardins le 14 septembre

- Un itinéraire à travers la ville
- Des temps forts organisés en autonomie dans chaque jardin



## Création d'un poste Adulte/relais pour la médiation sociale au 1<sup>er</sup> janvier 2019

### → Animation des jardins Graines de Paradis :

- Karine connaissait déjà le groupe pour avoir participé aux chantiers de mise en place paysagère entre juillet et décembre 2018, au sein de l'équipe agroécologique
- Elle est accompagnée sur sa prise de poste par Christel qui s'efface peu à peu des interventions directes au jardin
- Elle met en place les modes et les temps de cogestion :
  - 3 réunions générales de jardinier.es
  - 4 groupes thématiques : plantations / compostage / inauguration / espace Enfants...
  - 30 séances de travail collectif, en global ou par groupes
  - un temps fort : l'inauguration du jardin



Porteur de Paroles aux Aliziers le 13 septembre



Les 1<sup>ers</sup> composteurs de Graines de Paradis en décembre 2018

### → Démarrage du projet « Arc-en-Ciel » :

- Projet porté par Compost'Ère, en partenariat avec 2 bailleurs : H2P et Familles-Provence, et 2 associations : CPIE et Rallonge
- Objectifs de jardinage participatif en pieds d'immeuble sur les résidences : St Lazare, Aliziers, Serrets, Plantiers, sur 3 années
- Karine et Christel organisent à partir de juin 2019 :
  - des temps forts de communication : porte-à-porte, porteur de parole, brigade mobile, accueil sur les quartiers
  - des temps de rencontres et de convivialité : « festi'soupe » aux Aliziers, séances d'intelligence collective...
  - des temps d'ateliers : jardinières à St Lazare, Spirale aromatique aux Aliziers



Réunion de jardinier.es

Fabrication d'étagères pour la serre avec l'Atelier Partagé

Initiation de mise en hivernage



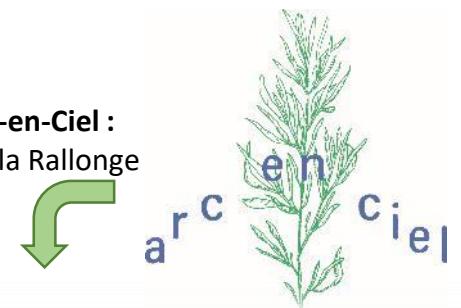
**Logo Graines de Paradis :**  
réalisé par Gwen, notre chargée de com



Aux Aliziers : Festi'-Soupe le 28 septembre et spirale aromatique le 26 novembre



A St Lazare : mise en hivernage des jardinières le 23 octobre



## Inauguration de Graines de Paradis le 22 juin

### Stands et animations des partenaires :

- *ADSEA : stand d'information sur l'aide au devoir*
- *AMAPI : stand d'information sur les abeilles noires*
- *Bouche à oreille: contes sur la nature*
- *CPIE : un stand sur les plantes mellifères*
- *Colibricole : théâtre-débat autour du compostage*
- *Éclat de lire : coin lecture pour enfants*
- *la Voï : gratuiterie*
- *LPO : stand d'informations sur les oiseaux*
- *A Fleur de Pierre : atelier de construction en palettes*

### Stands et préparations des jardinier.es :

- *Atelier créatif en récupération*
- *Expo photos*
- *Parcours sensoriel*
- *Stand jeux (prêtés par le centre de l'Enfance)*
- *Goûter : gâteaux « maison » et boissons*





Préparatifs et stands



Discours officiels, coupure de ruban et spectacle de clôture



### Se rencontrer... Échanger... Faire ensemble... Ouvrir les jardins Ateliers « classiques » de l'équipe salariée et proposés par les bénévoles..

#### → Les ateliers en jardinage

- Initiations en jardinage biologique : toujours aussi nécessaires pour toutes les nouvelles personnes arrivant dans les jardins, elles restent ouvertes au public :
  - 2 à Digne
  - 2 à Manosque
- Taille douce des fruitiers aux Phacélies : rendez-vous incontournable chaque mois de mars, pour entretenir le vieux verger qui nous est mis à disposition, et pour transmettre les techniques alternatives de taille des arbres, moins productivistes, plus naturelles et respectueuses du métabolisme végétal.
- Mise en hivernage : comment protéger et nourrir son sol avant l'hiver, à Manosque
- Broyage et atelier déchets verts : Graines de Paradis

#### → Les ateliers des bénévoles

- Un atelier Ecritures initié et animé par Hélène, aux Grelinettes
- Un atelier Théâtre « Mon Jardin dans ma Ville », le 1<sup>er</sup> d'une série appelée à se prolonger en 2020, initié et animé par Jean

#### → Les ateliers du FDVA

- Projet « Théâtre Forum » financé par le Fond de Développement de la Vie Associative, programme sur 4 journées d'initiation et de création de scènettes tirées du vécu associatif en vue d'un spectacle participatif
- Encadrement et accompagnement par Guillaume Tixier, de l'IFMAN
- 12 personnes inscrites : un panel bien distributif des bénévoles, des 4 jardins et de l'équipe salariée.
- Un spectacle présenté aux adhérent.es durant « La Fête est A Nous »

# AGROECOLOGIE

## Prestations paysagères

L'équipe agroécologique a réalisé 386 heures de travail en interventions paysagères pour des particuliers (400 en 2018, les quotas restent réguliers)

Il s'agit pour A Fleur de Pierre de participer à l'entretien des jardins de façon écologique, et surtout de s'adresser à des personnes qui cherchent des alternatives pour leurs besoins paysagers, financièrement et/ou philosophiquement.

Un partenariat historique se poursuit avec l'association de service à la personne « la Populaire » : il s'agit surtout d'un public de personnes âgées, qui aiment toujours leur jardin et ont besoin de relationnel bienveillant, et bien sûr, de tarifs modiques !

Nos propres adhérent.es font aussi appel à nous : des particuliers, des associations, attendent surtout une approche et des conseils écologiques pour leurs espaces... là où nos valeurs et nos savoir-faire font la différence : le compostage, la pierre sèche, le jardin naturel...

Et en 2019, encore 2 chantiers de murets en pierres sèches : un soutènement de restanque dans une propriété de Mezel et une bordure avec dallage dans un jardin privatif.



Désignation	Clientèle	Total de facturation
Entretien de jardins	La Populaire	5 371 €
Entretien de jardins	Nos adhérents	4 791 €
<b>Total</b>		<b>10 162 €</b>



## Le compostage de l'association

Il s'agit des 2 opérations historiques liées aux Jardins Solidaires :

- le compostage de quartier, collecté sur le Pigeonnier et Barbejas, et traité dans la station de compostage des Cerises
- le compostage de restauration scolaire, collecté sur Scolarest (cantine qui concentrent les écoles primaires et maternelles du centre ville) et le collège Borrély, et traité aux Eaux Chaudes.

*Depuis 2017, nous n'avons plus de financements publics, mais nous avons fait le choix de poursuivre cette action sur nos ressources propres, tant le compostage sur les Jardins Solidaires nous paraît essentiel dans la cohérence du projet associatif et dans l'affirmation des valeurs qui nous animent...*

## Toilettes sèches au concert Potes of the Top

L'occasion s'est présentée de nous lancer dans une opération innovante, tout en soutenant une structure locale amie, les « Potes of the Top » qui organise un concert chaque année désormais.

Désireux d'une alternative aux toilettes chimiques, les Potes nous ont sollicités : le pari était un peu fou, mais si tentant !

Nous avons opté pour des cabines éphémères en bottes de paille (qui trouveront bien sûr une seconde vie dans les jardins !), et une équipe de bénévoles pour le montage et la présence sur le concert.

Désignation	Organisme	Total de facturation
Sensibilisation aux déchets verts	Compost'Ère	900 €
Compostage de magasins	Diététic/Marjolaine	200 €
Participation au compostage scolaire	Collège Borrély	900 €
<b>Total</b>		<b>2 000 €</b>

A Fleur de Pierre propose ses compétences en agroécologie pour en transmettre les connaissances et les techniques sous divers formats et auprès de différents publics, professionnels et amateurs.

Cette année, nous avons effectué :

- les modules « compostage » et « lombricompostage » sur 2 cursus de la formation qualifiante « Maitre-composteur », organisés par le CFPPA de Carmejane.
- des formations en jardinage bio tout public avec les parcs du Verdon et du Luberon.
- des animations au jardin pour un public de seniors avec le CLIC
- des ateliers et des conférences autour des déchets verts pour l'agglomération P2A
- une participation au programme anti-gaspi à Carmejane pour le GERES
- une conférence « jardin naturel » aux Baumettes pour le Réseau des Jardins Solidaires Méditerranéens
- une animation jardinage à l'école pour Secrets de Fabrique

Un nouveau partenariat s'est mis en place avec la Ligue de l'Enseignement, autour d'un programme d'innovation pédagogique où À Fleur de Pierre interviendra pour accompagner des structures d'accueil à mettre en place et animer des jardins pédagogiques.

La construction de ce programme, financé à la Ligue par le LEADER, s'est faite sur le dernier trimestre 2019, la plus grande partie des activités se déroulera en 2020-21.



Désignation	Organisme	Total de facturation
Formation « maître-composteur »	Carmejane	1 500 €
Formations jardinage bio tout public	Verdon et Luberon	1 150 €
Animations au jardin pour seniors	CLIC	500 €
Ateliers et conférences déchets verts	P2A	980 €
Animations anti-gaspi Carmejane	GERES	1 400 €
Conférence « jardin naturel » aux Baumettes	RJSM	178 €
Animation jardinage à l'école	Secrets de Fabrique	250 €
Innovation pédagogique	Ligue	3 000 €
<b>Total</b>		<b>8 956 €</b>

# ACTUALITES 2020 ET PERSPECTIVES 2021



Photo AFdP : atelier « Insectes » à Graines de Paradis par Alicia, stagiaire BPJEPS, en septembre 2020

# L'ETRANGE ANNEE 2020

## Un début d'année « normal »

- Fin d'hiver habituelle, les bilans des jardins sont faits, les attributions de parcelles aussi. A Manosque, Karine a bien pris ses marques.
- Les principaux dossiers de subventions sont déposés. Le CAC planche sur le programme FDVA 20-21, pour poursuivre la démarche de gouvernance participative avec la venue d'une intervenante.
- Seule ombre au tableau : les inondations récurrentes aux Eaux Chaudes qui ne se solutionnent toujours pas...

## Crise sanitaire et confinement

- Une 1<sup>ère</sup> période où les jardins sont fermés et les salarié.es en télétravail et/ou en chômage technique : comme tout le monde, on accuse le coup, on fait le dos rond.
- Puis on lance une action commune avec les autres associations du département pour que la préfecture autorise les jardinier.es à se rendre sur leur parcelle, histoire de ne pas rater la saison de mise en culture !
- A Digne et à Manosque, on établit un protocole sanitaire pour chaque jardin, et le quotidien peut reprendre avec précaution dans les potagers

## Une équipe en mutation

- Confinée, chômée, télétravaillée,... et soudain assombrie par le départ d'Hélène, la cheville ouvrière, l'âme du collectif, la gardienne de l'ordre, l'équipe se retrouve en juin, se concerte avec le CAC et prend des mesures d'économies : c'est le bureau, trop grand, trop cher, qui sera sacrifié au besoin de changement et de renouveau.
- Et tout juste après, la bonne nouvelle d'une attribution de poste adulte-relais pour les jardins dignois nous arrive. L'été sera donc contradictoire : un déménagement dans un bureau 3 fois plus petit / un recrutement qui vient renforcer l'équipe salariée : c'est Eliezer qui va reprendre le poste de Karine à Manosque, afin que celle-ci puisse revenir exercer les mêmes missions sur les jardins de Digne.

## Une vie associative au ralenti

- Des bénévoles se sont retirés, l'AG est retardée à l'automne, les collèges sont en sommeil, les ateliers sont annulés..
- Seul le collège Communication se retrouve dans l'été et s'organise pour mobiliser les bénévoles qui vont tenir notre stand au Forum des Associations. Bravo et merci !

## ... ET LES PERSPECTIVES 2021

### Deux pôles d'activité qui s'équilibrent

- Les équipements, les financements, les postes salariés s'égalisent entre Digne et Manosque : cette nouvelle configuration de l'association devra être prise en compte, au niveau des adhérent.es également.
- 2 postes de médiation sociale, même si chacun d'eux est localisé sur une des 2 villes, vont permettre un travail en binôme intéressant et des ponts entre les différents jardins, même éloignés de quelques 50 km !

### Une gouvernance collégiale à développer

- Le nouveau CAC, issu des élections du 24 septembre, aura à relancer son évolution vers la collégialité : pour cela, il bénéficiera de l'accompagnement d'une intervenante, grâce à un financement FDVA.



Photo AFdP : Karine et Eliezer



# LE RAPPORT FINANCIER 2019



Photo AFdP : jardin des Phacélies pour « Balade aux Jardins » septembre 2019

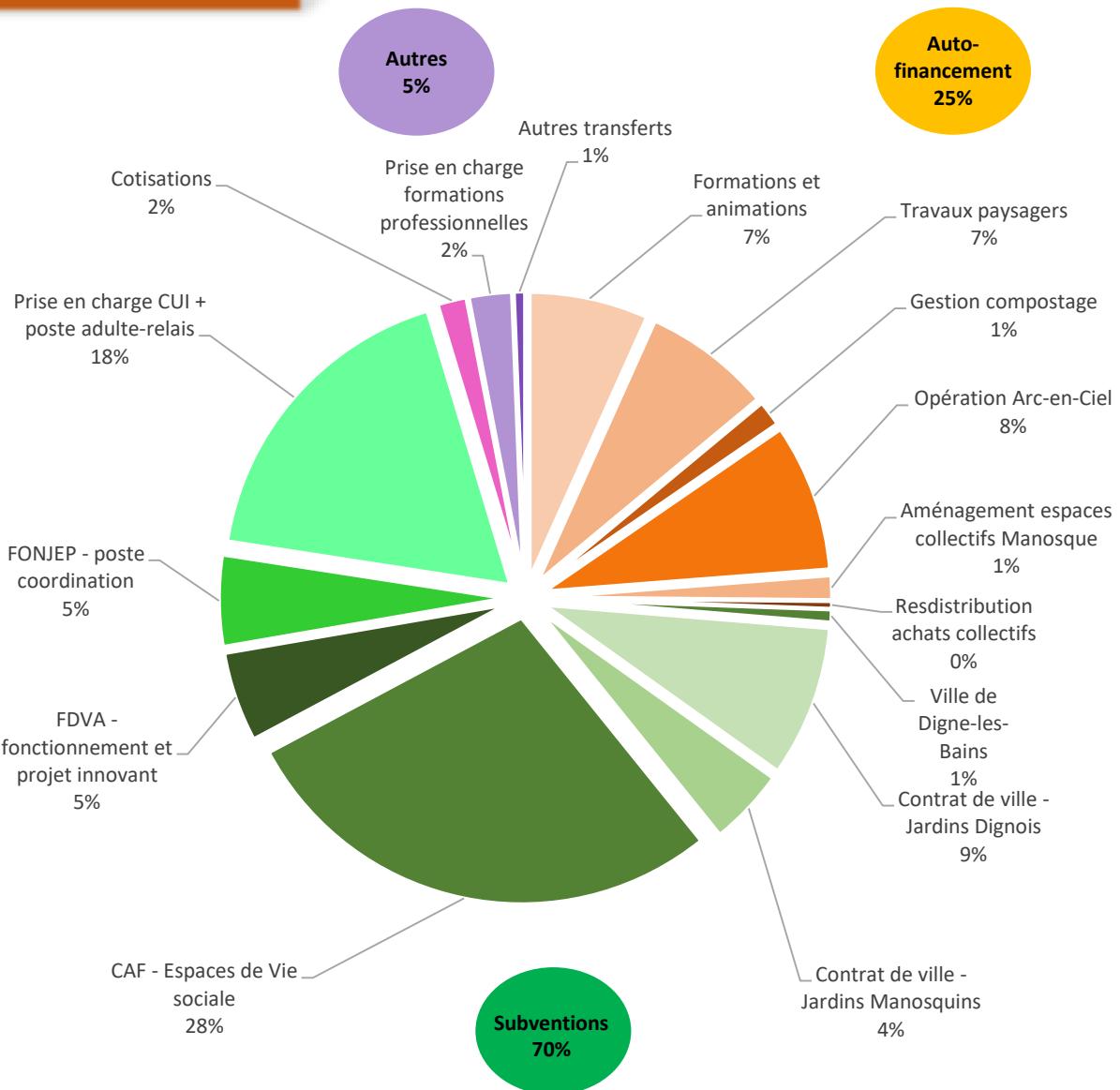
## Résultat exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

CHARGES	Prévu	Réalisé	%	PRODUITS	Prévu	Réalisé	%
<b>60 – Achat</b>	<b>17 600</b>	<b>19 242</b>	<b>109%</b>	<b>70 – Vente, prestations de services</b>	<b>35 695</b>	<b>35 270</b>	<b>99%</b>
Achats d'études et prestations de services	3 000	2 330	78%	Prestations de services	24 695	23 164	94%
Achats non stockés (essence, électricité, ...)	3 000	3 636	121%	Vente de marchandises	1 000	587	59%
Fournitures non stockées	11 600	12 276	114%	Participation des bailleurs	10 000	11 520	115%
<b>61 – Services extérieurs</b>	<b>11 700</b>	<b>13 341</b>	<b>114%</b>	<b>74 – Subventions d'exploitation</b>	<b>100 517</b>	<b>95 899</b>	<b>95%</b>
Locations	7 200	7 201	100%	Ville de Digne les Bains	1 000	1 000	100%
Entretien et réparation	1 600	3 773	236%	Contrat de ville - Jardins Dignois	12 000	11 800	98%
Assurance	2 500	2 023	81%	Contrat de ville - Jardins Manosquins	8 5000	6 000	71%
Documentation	400	344	86%	CAF - Espace vie Sociale	41 000	38 633	94%
<b>62 – Autres services extérieurs</b>	<b>9 150</b>	<b>8 888</b>	<b>97%</b>	FDVA - Fonctionnement + projet innovant	8 000	7 000	88%
Rémunérations intermédiaires et honoraires	3 5000	3 000	86%	FONJEP - Poste coordination	5 000	7 107	142%
Publicité, publication	800	938	117%	Prise en charge CUI-CAE + poste adulte-relais	25 017	4 661	99%
Déplacements, missions, réceptions	3 200	3 376	106%	Trop perçu contrat de rivière 2018		-301	
Frais postaux-télécom-bancaires et cotisations	1 650	1 573	95%				
<b>63 – Impôts et taxes</b>	<b>1 500</b>	<b>-78</b>	<b>-5%</b>	<b>75 – Autres produits de gestion courante</b>	<b>2 200</b>	<b>2 257</b>	<b>103%</b>
Impôts et taxes sur rémunération	1 000	-480	-48%	Cotisations	2 200	2 235	102%
Autres impôts et taxes	500	402	80%	Produits divers de gestion		22	
<b>64 – Charges de personnel</b>	<b>99 462</b>	<b>90 930</b>	<b>91%</b>	<b>76 – Produits financiers</b>		<b>14</b>	
Salaires bruts	77 419	78 733	102%	<b>77 – Produits exceptionnels</b>		<b>168</b>	
Charges patronales	18 669	8 508	46%	Dons		168	
Autres charges de personnel	3 374	3 690	109%	Produit cession immobilisation			
<b>65 – Autres charges de gestion courante</b>	<b>0</b>	<b>110</b>		<b>79 – Transfert de charges</b>	<b>2 000</b>	<b>4 201</b>	<b>210%</b>
<b>66 – Charges financières</b>	<b>0</b>	<b>59</b>		Uniformation (prises en charge formations)	2 000	3 337	167%
<b>68 – Dotation aux amortissements</b>	<b>1 000</b>	<b>551</b>	<b>55%</b>	Divers transferts de charges (dont eau jardins)		864	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>140 412</b>	<b>133 043</b>	<b>95%</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>140 412</b>	<b>137 809</b>	<b>98%</b>
<b>86 – Contributions volontaires en nature</b>	<b>35 100</b>	<b>63 182</b>	<b>180%</b>	<b>87 – Contributions volontaires en nature</b>	<b>35 100</b>	<b>63 182</b>	<b>180%</b>
Personnel bénévole	23 600	55 182	234%	Bénévolat	23 600	55 182	234%
Prestations et dons en nature	11 500	8 000	70%	Prestations et dons en nature	11 500	8 000	70%
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>175 512</b>	<b>196 225</b>	<b>112%</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>175 512</b>	<b>200 991</b>	<b>115%</b>
<b>RESULTAT BENEFICIAIRE 2018</b>		<b>4 766 €</b>					

# REPARTITIONS DES PRODUITS 2019

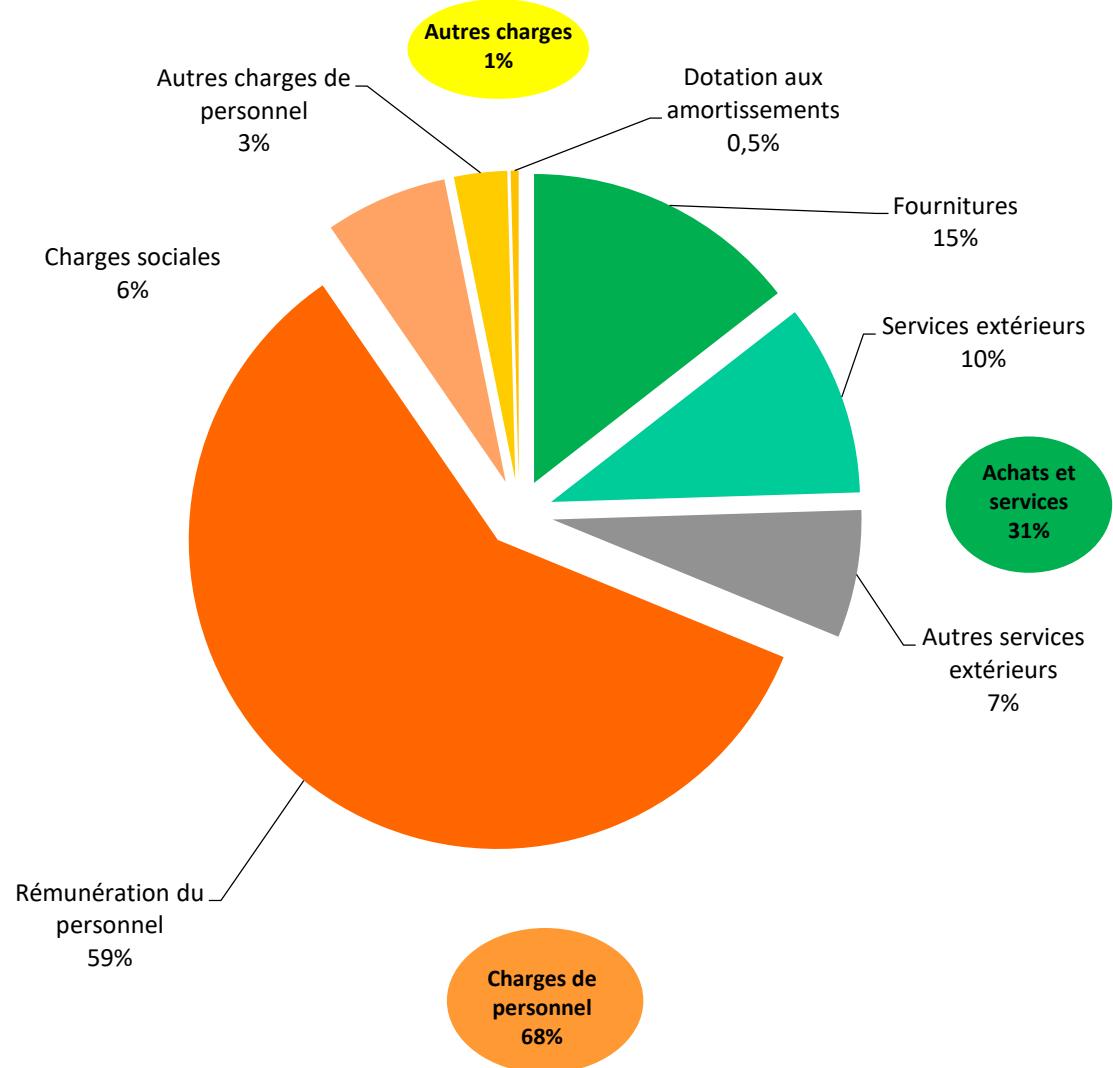
## PRODUITS D'EXPLOITATION 2019

<b>Autofinancement</b>	<b>35 270 €</b>
Formations et animations	9 269 €
Travaux paysagers	9 995 €
Gestion compostage	2 000 €
Opération Arc-en-Ciel	11 520 €
Aménagement espaces collectifs Manosque	1 900 €
Redistribution achats collectifs	587 €
<b>Subventions</b>	<b>95 900 €</b>
Ville de Digne - aide association	1 000 €
Contrat de Ville - Jardins Digne	11 800 €
Contrat de Ville - Jardins Manosque	6 000 €
CAF - Espaces de Vie sociale Digne	38 633 €
FDVA - Fonctionnement et projet innovant	7 000 €
FONJEP - poste de coordination	7 107 €
Prise en charge contrat aidé et adulte-relais	24 661 €
Contrat de Rivière : trop perçu 2018	-301 €
<b>Cotisations</b>	<b>2 257 €</b>
<b>Transferts de charges</b>	<b>4 201 €</b>
Prise en charge formations professionnelles	3 337 €
Autres transferts	864 €
<b>Produits financiers/exceptionnels</b>	<b>182 €</b>
<b>Total des produits 2018</b>	<b>137 810 €</b>



# REPARTITIONS DES CHARGES 2019

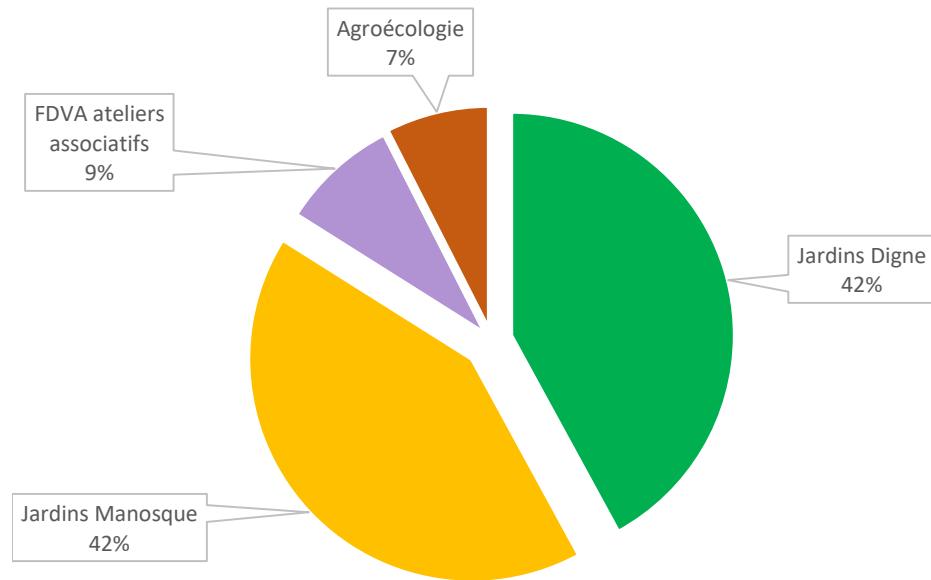
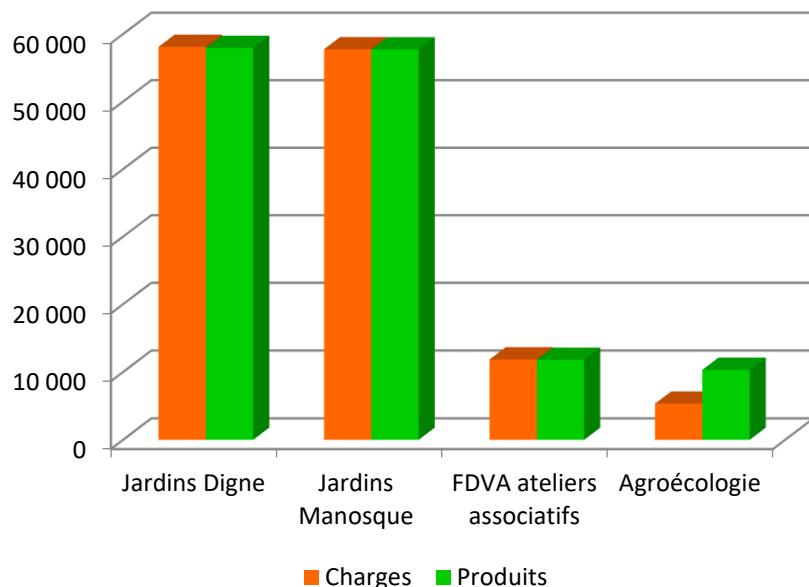
CHARGES D'EXPLOITATION 2019	
ACHATS	41 471 €
Fournitures	19 242 €
Services extérieurs	13 341 €
Autres services extérieurs	8 888 €
<b>CHARGES SALARIALES</b>	<b>90 931 €</b>
Rémunération du personnel	78 733 €
Charges sociales	8 508 €
Autres charges de personnel	3 690 €
<b>AUTRES CHARGES</b>	<b>642 €</b>
Dotation aux amortissements	551 €
Divers	91 €
<b>Total des charges 2018</b>	<b>133 044 €</b>
<b>Résultat bénéficiaire</b>	<b>4 496 €</b>



# REPARTITIONS DES ACTIONS 2019

## Répartition des actions dans le résultat 2019

	<i>Charges</i>	<i>Produits</i>
<i>Jardins Digne</i>	58 108	57 944
<i>Jardins Manosque</i>	57 751	57 742
<i>FDVA ateliers associatifs</i>	11 851	11 794
<i>Agroécologie</i>	5 333	10 328



# RESULTAT 2019 : COMMENTAIRES

## Du côté des produits :

Les prestations en matière de travaux paysagers et formation restent stables, la nouvelle opération Arc-en-Ciel permet un apport important de la part du fond des bailleurs via l'association Compost'Ère qui fait tête de réseau pour cette action multipartenariale.

Parmi les financeurs publics, qui restent stables, la CAF devient un partenaire prépondérant, grâce à un 2<sup>ème</sup> agrément d'espace de vie sociale obtenu pour les jardins de Manosque.

Au niveau des ressources humaines, la création d'un poste adulte-relais pour l'animation de Graines de Paradis et Arc-en-Ciel est une belle opportunité.

## Du côté des charges :

Les achats en fourniture ont été conséquents en raison des installations pour le projet Arc-en-Ciel, jardinage participatif en pieds d'immeuble sur Manosque, projet qui a démarré fin du printemps et surtout dès le mois de septembre. Les dépenses sur le poste d'entretien-réparation ont dépassé le budget prévu, en raison d'un parc automobile vieillissant.

Les charges en personnel restent le poste le plus important des dépenses de l'association. Et d'ailleurs, la principale économie réalisée en 2019 se situe au niveau des charges patronales, dont la diminution, grâce aux mesures d'état prises cette année, a été considérable.

Les dotations en amortissements se terminent : il faudra certainement envisager le remplacement du véhicule de l'équipe agroécologique.

## Analytique des actions :

L'activité de l'association se répartit beaucoup plus équitablement entre les jardins de Digne et de Manosque.

Les actions sont équilibrées, et les prestations en agroécologie (travaux paysagers et formations) permettent un résultat positif.

Le bénévolat a été évalué de façon différente cette année, grâce à un tableau en ligne qui a permis à chaque adhérent.e de saisir des chiffres plus précis. La différence avec l'ancien mode de calcul, plus empirique, est considérable.

## Un résultat positif de 4 766 euros :

Il est proposé à l'Assemblée Générale d'affecter ce résultat positif en report à nouveau pour 2020.

# Bilan Actif

# A FLEUR DE PIERRE 2018

# Bilan Passif

	Brut	Amort. et Déprec.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>IMMobilisation INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
<b>Concessions brevets droits similaires - logiciel</b>				
Fonds commercial (1)	2 132	2 132		
Autres immo. Incorporelles				
Avances et acomptes				
<b>IMMobilisations CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
<b>Matériel et outillage</b>				
<b>Autres immo.corp.-matériel transport et bureau</b>				
Immobilisations grevées de droits	2 357	2 357		
Immobilisations en cours	16 547	15 547		
Avances et acomptes				
<b>IMMobilisations FINANCIERES (2)</b>				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	107	107		
Créances rattachées à des participants				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immo. financières – Caution	500	500		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>21 643</b>	<b>21 036</b>	<b>607</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et Acomptes versés sur commande</b>				
<b>CREANCE (3)</b>				
Créances usagers et comptes rattachés-Clients	19 065	19 065		
Autres créances	2 087	2 087		
<b>VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENTS</b>				
<b>DISPONIBILITES</b>				
Banques et caisse	51 063	51 063		
<b>COMPTES DE REGUL</b>				
Charges constatés d'avance				
<b>TOTAL (II)</b>	<b>72 215</b>		<b>72 215</b>	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
<b>TOTAL ACTIF (I à IV)</b>	<b>93 858</b>	<b>21 036</b>	<b>72 822</b>	
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an				
(3) dont à plus d'un an				
<b>Fonds propres</b>				
Fonds associatifs sans droit de reprise ( <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables</i> )				
Écarts de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice				
<b>Total des fonds propres</b>				
<b>Autres fonds associatifs</b>				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports / Legs et donations				
- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables				
Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
Droits des propriétaires				
Écarts de réévaluation				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
<b>Total des autres fonds associatifs</b>				
<b>Total des fonds associatifs</b>				<b>41 199</b>
<b>Provisions</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>Total des provisions</b>				
<b>Fonds dédiés</b>				
Sur subventions de fonctionnement				
Sur dons manuels affectés				
Sur legs et donations affectés				
<b>Total des fonds dédiés</b>				
<b>DETTEs FINANCIERES</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
<b>Emprunts dettes auprès établissements de crédit</b>				<b>10 748</b>
Emprunts et dettes financières divers				
Avances et acomptes reçus sur commande en cours				
<b>DETTEs D'EXPLOITATION</b>				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
<b>DETTEs DIVERSES</b>				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
<b>Produits constatés d'avance – (subventions)</b>				
<b>Total des dettes</b>				<b>31 623</b>
<b>Ecart de conversion passif</b>				
<b>TOTAL PASSIF</b>				<b>72 822</b>
Résultat de l'exercice exprimé en centimes				
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				
				<b>4 765,79</b>
				<b>31 623</b>



# LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2020



# BUDGET PREVISIONNEL 2020

CHARGES	TOTAL	Jardins Digne	FDVA	Jardins Manosque	Agro-écologie	PRODUITS	TOTAL	Jardins Digne	FDVA	Jardins Manosque	Agro-écologie
<b>60 – Achat</b>	<b>19 600</b>	<b>4 800</b>	<b>2 500</b>	<b>11 600</b>	<b>700</b>	<b>70 – Ventes, prestations</b>	<b>30 756</b>	<b>10 612</b>	<b>2 208</b>	<b>13 982</b>	<b>3 954</b>
Achats d'études, prestat° de services	3 000		2 000	1 000		Prestations de services	22 956	10 612	2 208	6 182	3 954
Achats non stockées (eau, énergie..)	4 000	1 800	400	1 600	200	Produits des activités annexes	0				
Fournitures non stockées	12 600	3 000	100	9 000	500	Participation de bailleurs	7 800			7 800	
<b>61 – Services extérieurs</b>	<b>12 900</b>	<b>5 415</b>	<b>1 220</b>	<b>5 680</b>	<b>585</b>	<b>74 – Subventions</b>	<b>112 826</b>	<b>43 303</b>	<b>10 214</b>	<b>58 902</b>	<b>407</b>
Locations	7 200	3 240	720	2 880	360	Ville de Digne les Bains	1 000	600	400		
Entretien et réparation	2 500	1 125	250	1 000	125	Contrat de ville Jardins Solidaires Digne	12 000	12 000			
Assurance	2 000	900	200	800	100	CAF Espace de vie sociale	44 648	18 000	4 000	22 648	
Documentation	1 200	150	50	1 000		Contrat de ville Jardins DLVA Manosque	8 500			8 500	
<b>62 – Autres services extérieurs</b>	<b>9 750</b>	<b>3 118</b>	<b>815</b>	<b>5 560</b>	<b>258</b>	FDVA Ateliers bénévoles	5 000		5 000		
Rémunérations intermédiaires	3 500	1 575	350	1 400	175	FDVA Fonctionnement	2 000			2 000	
Publicité, publication	1 400	300	100	1 000		FONJEP – poste de coordination	7 000	3 500		3 500	
Déplacements, missions, réceptions	3 200	500	200	2 500		ASP CUI-CAE-EA-adulte relais	32 678	9 203	814	22 254	407
Frais postaux et de télécommunicat°	1 200	540	120	480	60						
Frais bancaires et cotisations	450	203	45	180	23						
<b>63 – Impôts et taxes</b>	<b>1 500</b>	<b>675</b>	<b>150</b>	<b>600</b>	<b>75</b>	<b>75 – Autres produits de gestion</b>	<b>0</b>				
Impôts et taxes sur rémunérations	1 000	450	100	400	50	Dont cotisations	20	9	2	8	1
Autres impôts et taxes	500	225	50	200	25	Produits divers de gestion	0	0	0	0	0
<b>64 – Charges de personnel</b>	<b>104 902</b>	<b>40 399</b>	<b>8 374</b>	<b>51 442</b>	<b>4 687</b>	<b>76 -Produits financiers</b>	<b>20</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	<b>8</b>	<b>1</b>
Salaires bruts	83 392	32 244	5 983	42 173	2 992	77-Produits exceptionnels	0	0	0	0	0
Charges patronales	15 940	6 478	1 284	7 536	642	Dons	0				
Formation de personnel	4 000	1 000	1 000	1 000	1 000	Quote part subventions	0				
Autres charges de personnel	1 570	676	107	733	53	79-Transfert de charges	4 000	0	0	2 000	2 000
<b>66 – Charges financières</b>	<b>150</b>	<b>68</b>	<b>15</b>	<b>60</b>	<b>8</b>	Uniformation	4000			2 000	2 000
<b>68 – Dotations amortissements</b>	<b>1 000</b>	<b>450</b>	<b>100</b>	<b>400</b>	<b>50</b>	Divers	0				
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>149 802</b>	<b>54 924</b>	<b>13 174</b>	<b>75 342</b>	<b>6 362</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>149 801</b>	<b>54 923</b>	<b>13 174</b>	<b>75 342</b>	<b>6 362</b>
<b>86 – Contributions volontaires</b>	<b>45 100</b>	<b>21 500</b>	<b>5 600</b>	<b>18 000</b>	<b>0</b>	<b>87 Contribut° volontaires</b>	<b>45 100</b>	<b>21 500</b>	<b>5 600</b>	<b>18 000</b>	<b>0</b>
Mise à disposition gratuite	34 100	14 000	5 100	15 000		Bénévolat	34100	14 000	5 100	15 000	
Personnel bénévole	11 000	7 500	500	3 000		Prestations et dons en nature	11000	7 500	500	3 000	
<b>TOTAL</b>	<b>194 902</b>	<b>76 424</b>	<b>18 774</b>	<b>93 342</b>	<b>6 362</b>	<b>TOTAL</b>	<b>194 901</b>	<b>76 423</b>	<b>18 774</b>	<b>93 342</b>	<b>6 362</b>

# **PRÉVISIONNEL 2020 ET PERSPECTIVES 2021**

## **Prévisionnel 2020 : ce qui change depuis 2019**

Nous restons sur la répartition du budget sur 4 activités : les Jardins de Digne et ceux de Manosque, représentant chacune 40% du fonctionnement, les ateliers associatifs et les prestations agroécologiques, 10% chacune.

Par contre, à partir de septembre, un nouveau poste adulte-relais de médiation sociale est créé sur Digne : on en sentira les effets, budgétaires et bien sûr opérationnels, surtout à partir de 2021.

Pour 2020, le prévisionnel est donc légèrement supérieur à celui de 2019, en restant sur les mêmes bases.

## **Perspectives 2021 :**

Avec cette nouvelle personne recrutée en septembre 2020 sur les missions de médiation sociale pour renforcer le poste déjà existant, un binôme sera en place pour animer les jardins de Digne et ceux de Manosque,

Il est également envisagé un poste supplémentaire d'ouvrier agroécologique en contrat aidé... l'équipe salariée va s'étoffer à nouveau !

Enfin, un dossier va être déposé auprès du Fond d'Innovation Sociale (Fonds national des bailleurs), en partenariat avec la société Habitat de Haute Provence, pour renforcer nos actions sur le quartier Pigeonnier-Barbejas.

Si nous obtenons ce financement, le plan d'activité et le budget 2021 vont encore augmenter, particulièrement sur le poste des charges salariales et des achats en équipements. Il va également falloir étudier la nécessité de remplacer au moins un des deux véhicules.

Il s'agira pour le Conseil Collégial et pour la direction à être très attentifs à l'équilibre entre cette progression souhaitable pour la qualité de l'animation des jardins et la juste mesure de la charge de travail pour les salarié.es...



# LE CONSEIL D'ADMINISTRATION COLLEGIAL



Photo AFdP : Assemblée Générale aux Cerises en 2018

# ELECTIONS AU COLLEGE D'ADMINISTRATION COLLEGIAL

## Personnes élues en 2019 et en cours de mandat

- Ghislaine BALASZYNKI
- Jean ELOUANE (des Cerises)
- Rolf SCHLEY dit GEPETTO (des Eaux Chaudes)

## Personnes élues en 2018 qui se représentent

- Liliane DUMONT (des Eaux Chaudes)
- Françoise EYMARD-DUVERNAY (des Grelinettes)
- Laure INNOCENTI (des Grelinettes)

## Personnes nouvelles se présentant au CAC

- Nicole BAYLE
- Raphaël CHAIRAT
- Cécile MARROU (Graines de Paradis)
- Jean-Marc PORCHEROT (Graines de Paradis)



***Le Conseil fraîchement élu se réunira à Manosque l'après-midi même.  
Ce sera l'occasion de se rencontrer et de découvrir le jardin Graines de Paradis***

# PRESENTATION DES MEMBRES ET DES CANDIDAT.ES

## Personnes élues en 2019 et en cours de mandat

Ghislaine BALASZYNSKI



Je suis adhérente et bénévole de l'association À Fleur de Pierre depuis 2017, et au Conseil depuis l'an dernier.

Le bénévolat est une valeur importante pour moi, car je participe aussi aux actions du Secours Populaire et à l'aide aux devoirs du quartier du Pigeonnier organisé par l'UDAF.

J'adhère aux valeurs de l'association telles que la relation à autrui, l'écologie et l'intégration sociale.

Jean ELOUANE



J'ai adhéré à l'association en juin 2019 et je suis devenu membre du Conseil Collégial à l'Assemblée Générale du même mois et de la même année !

Pourquoi une telle responsabilité aussi rapidement ? Parce que les valeurs de l'association rejoignent les miennes : partager, s'entraider, vivre ensemble et faire avancer non seulement le jardinage, mais aussi le social et la culture.

Voilà pourquoi j'ai pris cette décision de participer au développement d'À Fleur de Pierre, et je reste fidèle à ces principes pour cette seconde année.

Rolf SCHLEY dit GEPETTO



Depuis tout petit, je suis près de la nature. Un amour intarissable ! J'ai grandi à la campagne, chez mon grand-père. J'ai fait mon 1<sup>er</sup> jardin à mon arrivée en France en 1982, sur un terrain que j'ai défriché, 100% bio et avec la lune ... Mais quand la météo se met en travers des phases lunaires... j'arrête... « d'être dans la lune » !

Un jardin, c'est comme un enfant, on le nourrit et on le soigne...

Depuis 2017, je cultive une parcelle aux Eaux Chaudes. En 2019, je suis entré au Conseil Collégial, pour être plus actif au sein de l'association et pour les besoins des jardinier.es...

# PRESENTATION DES MEMBRES ET DES CANDIDAT.ES

## Personnes élues en 2018 qui se représentent

Liliane DUMONT



Adhérente et jardinière au jardin des Eaux Chaude, j'y trouve plaisir à y rencontrer d'autres jardinier.es, à cultiver mes fruits et légumes, et aussi, bien sûr, à les récolter !

Pour la participation bénévole : je suis au conseil d'administration depuis 2017, j'ai suivi le chemin du conseil collégial, je fais partie de la « Commission Employeur », qui se charge des questions liées au bien être des salarié.es, et j'organise chaque année l'équipe d'entretien bénévole des espaces verts du jardin.

Pour l'ensemble de ces actions, je suis ravie d'y participer, j'y apprends autant du jardin, des relations sociales que de la vie d'un collectif.

Françoise EYMARD-DUVERNAY



Bonjour !

Débarquée à Digne fin 2008, pour passer un CAP Travaux Paysagers à Carmejane, j'ai vite découvert À Fleur de Pierre, et bénéficié d'une parcelle au jardin des Grelinettes dès sa création au printemps 2010.

Engagée en Octobre de la même année par l'association dans l'équipe agroécologique, je vais y rester 5 ans en contrat aidé.

Puis j'intègre le CA en 2016. Cette expérience, même s'il peut y avoir des moments compliqués, m'apprend tellement sur nos diverses manières de vivre notre humanité que je m'y re-engage encore cette fois-ci !

Laure INNOCENTI



La pérennité d'une association reste le meilleur message du rôle qu'elle a pour tout un chacun au quotidien.

C'est dans mon engagement en tant que membre du Conseil d'Administration Collégial d'À Fleur de Pierre depuis plus de 10 ans que cette phrase prend pour moi tout son sens.

# PRESENTATION DES MEMBRES ET DES CANDIDAT.ES

## Personnes nouvelles se présentant au CAC

Nicole BAYLE



Je m'appelle Nicole Bayle. Je suis une nouvelle retraitée. J'ai suivi il y a quelques années un stage de jardinage biologique avec À Fleur de Pierre et Christel. Cela m'a permis de commencer un jardin chez moi. Depuis, je participe à quelques actions de l'association.

Habitant à Le Vernet, je ne peux pas beaucoup m'investir dans les jardins de Digne mais je cultive le mien et je suis à 200 % en accord avec les valeurs d'À Fleur de Pierre.

C'est pourquoi j'aimerais participer aux prises de décisions et à la gestion globale de l'association. Je suis également très engagée dans le milieu associatif et notamment en matière d'écologie et de solidarité.

Raphaël CHAIRAT



Entrer dans le conseil d'administration d'À Fleur de Pierre est pour moi l'occasion d'œuvrer au développement de cette association essentielle au maintien du lien social, à la sensibilisation de tous et toutes aux problématiques environnementales et au maintien d'une autonomie alimentaire.

Sensible à ces valeurs, j'ai mené un parcours associatif, tant professionnel que bénévole, qui m'a amené à œuvrer dans le champ du social et de l'agricole.

Jardinier expérimenté, je pense que les petites productions maraîchères à échelle familiale sont des modèles (bien qu'issus du passé) essentiels à la survie de nos sociétés à venir.

# PRESENTATION DES MEMBRES ET DES CANDIDAT.ES

## Personnes nouvelles se présentant au CAC

Cécile MAROU



Bonjour

Je suis âgée de 33 ans et j'ai deux enfants. Je travaille dans l'accompagnement éducatif et social.

Je suis au jardin Graines de Paradis depuis le début de la concertation, en 2017.

Je suis fascinée par le pouvoir d'une graine qui germe et qui donne de belles plantes.

J'aimerais que les jardins partagés se propagent et donnent de la force de solidarité à tous ceux qui y participent.

Jean-Marc PORCHEROT



Bonjour

J'ai 59 ans, je suis facteur en pré-retraite.

Je suis moi aussi, au jardin Graines de Paradis depuis le début de l'aventure.

Piètre consommateur, je m'intéresse depuis longtemps à toutes les formes de recyclage.

Dans ce domaine, le jardin est un laboratoire infini que j'explore depuis quelques années avec ravissement.

... y'a encore de la place !!



# REMERCIEMENTS !

## Personnes élues ne se représentant pas...

Éric IZARN

*Élu de 2013 à 2020*



Je suis très content d'avoir pu participer à l'administration de l'association pendant toutes ces années.

Cela a été très enrichissant pour moi à titre associatif et personnel.

J'ai essayé de participer de mon mieux et à être au plus près des valeurs de l'association.

Je reste pleinement investi sur le fonctionnement d'À Fleur de Pierre et jardinier actif sur le jardin des Phacélies .

Pascale PEREZ

*Élue de 2017 à 2020  
Co-présidente en 2018*



J'ai souhaité quitter le Conseil d'Administration Collégial, mais non l'association, tant les projets qu'elle défend, avec une énergie renouvelée, me paraissent indispensables à notre société, à notre département et à nos villes...

...à ceux qui sont laissés sur le bord du chemin,

...et finalement, à chacun.e...

Parce qu'elle peut réveiller en nous des envies multiples!

Hélène DROUART

*Secrétaire bénévole depuis 2009  
Trésorière de 2016 à 2019  
Coordinatrice du collège « Festivités »*



Hélène a eu un parcours formidable au sein d'À Fleur de Pierre : entrée aux Phacélies en 2008, elle est vite devenue une bénévole de plus en plus investie.

Elle a d'abord proposé ses compétences de secrétariat et de comptabilité, puis une participation croissante dans l'organisation des festivités, jusqu'à devenir la grande mobilisatrice de « Sauvons Jardins en Fête » en 2018, puis « La Fête est à Nous » et « Balade aux Jardins » en 2019,

Elle va aujourd'hui vers d'autres projets, et l'association lui est reconnaissante de tout ce qu'elle nous laisse !



# LES TARIFS D'ADHESION POUR 2021



Photo AFdP : jardin des Grelinettes, septembre 2019

# TARIF DES ADHESIONS 2020

## Cotisation individuelle

- 15 euros

## Cotisation pour binôme

- 20 euros

## Cotisation pour structure

- 40 euros

... ET POUR 2021 ?



MERCI.... ET N'OUBLIEZ PAS DE VOTER !